



TRANSFORMER

L'ASSOCIATIF DE DEMAIN : MILITANTISME SUBSIDIÉ OU ENGAGEMENT NON SALARIÉ ?





Quelles transformations sont nécessaires dans l'associatif? Est-ce une question de taille? De forme? de rapports à renouveler entre associatif et politiques publiques? ... On a posé ces questions¹ à Pierre Verbeeren, directeur du CPAS de Bruxelles-Ville et à Farah Ismaïli, directrice de la Fesefa² et membre du Collectif21³. S'ils sont d'accord sur le contexte de départ – l'associatif serait malmené, voire bel et bien broyé par une logique de marché et de concurrences – les divergences de point de vue s'accroissent quand il s'agit de penser un associatif renouvelé. Pour l'ancien directeur de Médecins du Monde, « il faut oser faire

craquer les os comme en ostéopathie pour répondre à la question, quitte à faire un peu mal » : pas d'autre solution, selon lui, « il faut sortir du salariat » afin de retrouver une forme de radicalité que l'associatif aurait perdue. Pour Farah Ismaïli, au contraire, l'associatif subsidié doit « militer à tous les niveaux, dans toutes les fonctions ». Pour rester garant de la pluralité des débats, de l'émancipation de chacun-e. De part et d'autre, un fil relie cependant leurs propos : questionner le sens de l'action sociale, au risque de résister, sans plus savoir pourquoi.

1° LES CONSTATS : INÉGALITÉS CROISSANTES, CONSTAT D'IMPUISSANCE ET D'ÉPUISEMENT

Regards croisés: Farah Ismaïli: « l'associatif, devenu un acteur économique comme un autre » - Pierre Verbeeren: « Une logique associative globalement colonisatrice »

BIS: Qu'est-ce qui manque à l'associatif pour opérer une transformation profonde de la société?

Pierre Verbeeren: Je pense qu'on arrive effectivement à la fin d'un modèle. La fonction associative de recréer du lien social dans la collectivité, on le constate, n'est pas suffisante. Les inégalités se creusent de manière très significative. La puissance publique et les structures associatives n'arrivent pas à endiguer ce mécanisme-là, voire y contribuent parfois. L'idée n'est pas de pointer les

carences de l'associatif, mais force est de constater qu'aujourd'hui, cela ne fonctionne pas. Et ce, malgré des financements et un associatif en croissance depuis les années 1990 -2000.

BIS: Pourtant, sur le terrain, les travailleurs continuent à s'épuiser, à chercher des financements pour répondre aux besoins...

Pierre Verbeeren: Sur le terrain, les subsides structurels n'augmentent pas suffisamment que pour tenir compte du coût de la vie, de l'indexation des loyers, des salaires, des frais de fonctionnement. Il y a effectivement un décrochage entre la croissance du secteur associatif et la croissance des subsides (moins forte), mais il n'y a pas de moins en moins de subsides publics. Que du contraire: si on prend le secteur du sans-abrisme, on est passé de 36 millions à 70 millions, on a donc doublé en 5 ans.

Farah Ismaïli: Ce qui m'interroge, c'est qu'on part du postulat qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. En tant que fédération, je défends les intérêts des associations, je mets plutôt en évidence les enjeux auxquels elles sont confrontées: le manque de subventionnement structurel par exemple. Je fais le constat qu'il y a une série de difficultés qui ne permettent pas à l'associatif de bien se développer et de bien mener son action et ses missions. J'ai donc envie de retourner la question: avant de changer les choses, **penchons-nous sur ce qui a fait que l'associatif n'aille pas bien?** Ce qui vient peut-être de l'intérieur de l'associatif, mais aussi de l'extérieur.

BIS: C'est ce que nous avons fait dans les pages précédentes de ce dossier (lire portraits). Nous voulions ici al-

1. Les entretiens ont eu lieu le même jour, mais à quelques heures d'intervalles, au vu d'agendas particulièrement chargés.

2. Fesefa ou Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes.

3. Quelques institutions, dont le CBCS, ont initié le Collectif21 en vue d'interroger l'histoire et les perspectives de l'associatif en Belgique.



ler un pas plus loin sur les transformations à envisager. Mais revenons d'abord sur les constats. Quels sont-ils, selon vous ?

Farah Ismaïli: **On ne pense plus l'associatif différemment. On efface de plus en plus cette frontière qui démarquait auparavant le marchand du non marchand⁴.** Elle pousse les associations à s'identifier aux entreprises, ce que nous sommes d'ailleurs au regard de la réglementation européenne qui nous renvoie: «**vous êtes dans un espace où doivent se jouer les lois de la concurrence**». Nous sommes devenus un acteur économique classique qui doit mettre en œuvre des activités pour pouvoir assurer sa survie et participer à la société marchande.

Pierre Verberen: Une logique de concurrence qui est en totale contradiction avec l'ADN des associations! Soit on décide que la logique est une logique de guerre, soit on décide d'être dans une logique de coopération... Il y a un immense enjeu de changer la logique! Or, depuis 20 ans, **un des soucis du secteur associatif est qu'il est coincé dans une sorte de fonctionnalisme:** les associations se présentent comme des phares, sur un territoire donné, qui au gré de leur capacité à observer les besoins des publics, sur un périmètre donné, vont croître, à l'image des conquérants dans un jeu vidéo. Elle vont s'élargir petit à petit pour répondre à de nouveaux besoins, que ce soit en éducation permanente, en aide alimentaire, etc. **La logique associative est globalement colonisatrice:** on va coloniser un autre public, un autre quartier, une autre problématique connexe à la nôtre. On va «grapiller» sur des publics et des problématiques, ce n'est donc jamais fini!

4. L'intégration des associations dans le Code des Sociétés et des Associations, le 23 mars 2019, a fait disparaître l'une des dernières frontières formelles entre «l'entreprise» et «l'association». <https://www.collectif21.be/>

Farah Ismaïli: loin d'être une espèce de concurrence gratuite entre organisations, **c'est le cadre réglementaire** qui met des freins à l'idée de partenariat ou qui ne le permet pas. Les associations d'Education permanente qui ont développé des initiatives, notamment d'Insertion socio-professionnelle, dans l'idée d'émanciper les personnes, en sont un bel exemple. Elles travaillaient de manière indifférenciée à partir de ces publics. Peu à peu, les objectifs en Insertion socio-professionnelle se sont durcis – allocations de chômage dégressives, réinsertion professionnelle dans son aspect individualisé de remise à l'emploi... –, et les ont dévié de leur philosophie de départ. Résultat: les associations vivent une véritable schizophrénie entre ce que le politique leur demande de faire et ce qu'elles souhaitent mettre en place comme actions avec leurs publics⁵. Les efforts, les énergies, les ressources se perdent dans une surcharge administrative qui gonfle de plus en plus. Le temps n'existe plus. Tout va trop vite. Par exemple, la plateforme informatique UBO⁶ est un outil élaboré pour les entreprises dans un rapport avec des clients qui n'est pas en phase avec la réalité de l'associatif. On est pourtant contraint de s'y inscrire. En résumé, on se retrouve face à des équipes – animateurs, formateurs en première ligne du travail socioculturels associatif- qui s'épuisent à participer à des missions de justification et de contrôle, éloignés de leurs propres objectifs de départ.

BIS: Ce qui conduit à perdre le sens de leur action...

Farah Ismaïli: **L'épuisement généralisé** se traduit par une difficulté à renouveler les membres des conseils d'administration, à retrouver des énergies

5. En 2003, une ordonnance OISP à Bruxelles – et un décret en Wallonie – a scindé public ISP et public EP: la dimension EP a été totalement évacuée de l'ISP et a dû trouver un financement ailleurs.

6. Le registre UBO est un registre dans lequel sont inscrits tous les «Ultimate Beneficial Owners» ou «bénéficiaires effectifs» d'une société ou d'une autre entité juridique. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme prévoit la mise en place en Belgique d'un tel registre.

nouvelles lors de la perte de membres fondateurs. Dans ce contexte, il n'y a peu ou pas de relai parmi la jeunesse qui part du postulat que les structures organisées depuis un certain nombre d'années travaillent en étant soumises aux pouvoirs publics qui les financent... Et ça, c'est dommage! Sans compter que les travailleurs actuels finissent parfois par trouver refuge derrière leur job en se disant «**j'ai un salaire en fin de mois**»...

BIS: Ne devrait-on pas revoir la logique de distribution des subsides pour casser la logique actuelle ?

P. Verberen: Bien sûr qu'il faut revoir la manière dont sont répartis les subsides et recréer de l'intelligence là où le choix d'affectation des subsides par les pouvoirs publics est donné à des associations et ne prend plus le temps de réfléchir au cadre décréto, à l'objectif poursuivi. Mais il faut aussi **revoir l'engagement associatif!** Actuellement, **on a un secteur associatif qui est largement pris dans le salariat.** Tout l'associatif est devenu professionnel. A mon sens, **retourner vers le volontariat⁷ aiderait à sortir de cette logique de propriété.** Basées sur des mécanismes endogames, les associations utilisent la cooptation pour choisir les gens qui sont dans tel ou tel conseil d'administration, comme des gardiens du temple. Résultat: au lieu d'aller chercher les compétences adéquates de juristes, comptables, financiers, parfois dans l'association d'en face, on reproduit plutôt le système de «caste» guidé par cette immense puissance narcissique de la propriété.

De plus, le volontariat donnerait moins la nécessité de devoir garantir quoi que ce soit à ses travailleurs. Il évite de prétendre à des valeurs de stabilité, de respect qu'il n'aurait pas les moyens d'offrir. Quand on gère une association, ce n'est pas facile aujourd'hui de garantir que les personnes auront leur salaire à la fin du mois!

Farah Ismaïli: Quand le politique finance un secteur, **c'est une manière d'être**

7. Les deux autres principales sources de financement de l'associatif étant les subsides et le don.



reconnu. Quelles que soient les ressources financières, on va dépendre d'elles. Par contre, la nécessité est de **se battre pour garder sa liberté tout en acceptant, à travers ce lien de financement, une légitimité de reconnaissance!** C'est dans cette perspective que nous avons rédigé l'ouvrage « **autonomie associative menacée: des défis et ambitions pour garantir nos libertés** ». (Couleur livres, octobre 2021, 184 p.) Qui n'est pas juste un ouvrage, mais qui sert d'outil pour les associations.

2° QUEL RAPPORT ENTRE L'ASSOCIATIF ET LES POLITIQUES PUBLIQUES?

Regards croisés: Pierre Verberen: «L'associatif doit faire place à d'autres formes d'engagement citoyen» - Farah Ismaïli – «L'associatif comme soutien aux mouvements émergents»

BIS: Comment créer un rapport de force au-delà de cette logique qui divise? Questionner le rapport aux politiques?

P. Verberen: Aujourd'hui, le service public s'en fiche de l'associatif et le secteur associatif tape sur les services publics. La dialectique entre services publics et associatif est réduite à une **dialectique de la plainte**. C'est un triste couple, c'est un sale couple... L'Etat Social Actif a tué la relation entre les associations et les services publics en les installant dans une logique de contractualisation qui répond à une logique de méfiance envers les citoyens. L'associatif y a vu un divorce. Le seul bénéficiaire de cette néolibéralisation du secteur associatif? C'est le système capitaliste lui-même, un système qui isole les gens et les réduit à être des clients dans une logique de marché et de prédation. Aujourd'hui, les gens n'ont jamais été aussi seuls. Nous vivons dans une société post-individualiste et l'associatif en fait forcément partie: course au médias, à la carte blanche, au like... A partir de là, ce qu'on peut faire, c'est avoir des gens qui,

dans le secteur associatif, **vont critiquer le système avec une analyse puissante.** C'est une piste de progrès importante: **avoir une analyse qui déplace, et non une analyse qui se plaint.** Au lieu d'être dans la plainte et dans le désaccord, il dit « **voilà ce que je veux!** ».

BIS: L'associatif ne le ferait pas, selon vous?

P. Verberen: Des milliers de tentatives ont vu le jour – la plateforme «the beweging van beweging» est un exemple parmi d'autres – elles ont existé de manière éphémère et ce n'est pas grave que cela ait échoué! Mais **on sent la nécessité de construire des voies plus costaudes, plus robustes.** La myriade des mémorandums, tout le monde en rigole, mais tout le monde le fait, il faut avouer qu'on est quand même un peu pathétiques. **Il est vraiment temps qu'on réfléchisse plus ensemble!**

BIS: La question est «sous quelle forme?» et «dans quels lieux?»

P. Verberen: En 2019, trois ans avant les élections, nous avons réuni des gros acteurs associatifs – IEB, Greenpeace, le Ciré, la LDH, la Ligue des Familles –, mais aussi les mutuelles, les syndicats, quelques fédérations et avons rédigé une déclaration de politique non gouvernementale, un accord de gouvernement tel qu'on le voulait tous ensemble. Elle a servi au PS et à Ecolo pour former le «Coquelicot», cette idée d'allier PS-Ecolo-société civile. Ce qui a amené, selon moi, aux meilleurs accords politiques qu'on ait jamais eu dans les gouvernements wallons et bruxellois...

BIS: C'est l'idée de recréer des espaces de dialogue entre le monde associatif et politique?

P. Verberen: Oui, parce que l'associatif réfléchit entre copains; les services publics réfléchissent entre partis, mais il manque ces espaces de rencontres et de réflexion collective partagés.

BIS: Les Conseils Consultatifs existent en ce sens...

P. Verberen: Ils existent, mais ne fonctionnent pas. Si on regarde la dynamique au sein d'un Conseil Consultatif, **c'est ce que moi j'appelle des trous noirs:** ce sont des lieux dans lesquels on jette de la matière – souvent très intéressante – **mais les intérêts sont tellement divergents que tout s'annule.** Avant, chaque pilier – chrétiens, socialistes..., avait un appareil politique avec des syndicats, des mutuelles... qui se parlaient. Avec l'écologie politique, on a cassé cette logique de pilier en disant que c'était inefficace. Par la même occasion, **on a perdu cet asenseur permanent entre l'associatif et les pouvoirs publics.**

BIS: Il ne serait plus possible de faire alliance?

P. Verberen: Une association, c'est d'abord un «nous», mais actuellement, c'est souvent avant tout un «je»... Il y a de l'hostilité partout, notamment de la part du secteur associatif envers les mouvements émergents: «ils ne sont pas pros, avec quoi ils viennent?»... C'était le cas de la part des associations et ONG existantes envers la Plateforme Citoyenne - BELRefugees⁸ au parc Maximilien, née lors de la crise des réfugiés. C'est plus récemment le cas avec la naissance de la plateforme pour l'accueil des Ukrainiens. **Il faut avoir l'honnêteté intellectuelle de voir la question que l'émergence adresse et qui n'est pas nécessairement la manière que nous avons eu de formuler la question.** Aujourd'hui, la plateforme citoyenne se structure et passe à une autre étape, mais son ADN, c'était la citoyenneté active: «si personne n'accueille, je vais le faire parce que c'est fondamental!».

8. La Plateforme Citoyenne – BELRefugees vise à mobiliser et fédérer les énergies citoyennes et associatives pour transformer les représentations et attitudes sociétales au sujet des personnes en migration : <https://www.bxlrefugees.be/>



Farah Ismaïli: La Plateforme Citoyenne est, selon moi, un bel exemple d'alchimie entre mouvement non organisé et associatif subsidié. Née à partir de diverses initiatives autour des migrants, elle a pu s'appuyer sur tout un dispositif mis à disposition par le Ciré notamment (qui travaille depuis plus de 65 ans sur les droits des personnes exilées, ndlr). La plateforme bénéficie aujourd'hui d'emplois salariés – assistants sociaux, coordinateur... - et de subsides, **elle a compris qu'elle devait s'organiser pour durer dans le temps.**

BIS: Toutes les initiatives ont-elles intérêt à s'institutionnaliser?

Farah Ismaïli: Dans ce cas-ci, la Plateforme a mis en place ce que l'Etat ne faisait pas, à savoir l'hébergement des migrants; le Ciré, lui, continue à offrir un accompagnement juridique pour ces personnes migrantes (travail des droits et plaidoyer politique), elles poursuivent chacune un rôle différent. Ceci dit, il n'y a pas une meilleure façon de s'organiser plutôt qu'une autre. Au contraire, tous les mouvements collectifs, qu'ils soient organisés ou non, sont intéressants. Il faut une convergence de ces initiatives! **Le souci est que la plupart de ces actions collectives pas ou peu organisées s'essoufflent au bout d'un an ou deux.** C'est le cas de collectifs tels que « Tout Autre Chose », « Nuits Debouts »... Parce qu'ils sont portés par des gens qui bossent, des parents... **C'est du volontariat, du bénévolat.**

BIS: Il manque la structure qui permet de pérenniser le mouvement...

Farah Ismaïli: Oui, et **c'est pour cette raison que l'associatif existe!** Je ne nie pas qu'il n'y a pas parfois des concurrences et des tensions, mais à un moment donné, les acteurs ont conscience qu'il faut travailler main dans la main pour de meilleures synergies. Une question sociale se pose et des initiatives se mettent en

place, ignorant peut-être au départ que des asbl existent déjà. Ces asbl peuvent venir, à un moment donné, en soutien logistique ou **offrir l'espace où formuler politiquement ce qui est exprimé par des citoyens de manière spontanée, immédiate, dans l'émotion.**

BIS: Pour aider à reconstruire du commun?

Farah Ismaïli: Aujourd'hui, le « nous » est éclaté entre privilégiés et ces « autres » qui risqueraient de mettre à mal nos propres privilèges. Ces politiques tendent à détruire la solidarité, **une manière de diviser pour mieux régner.**

BIS: C'est également le cheval de bataille du Collectif21...

Farah Ismaïli: Quand nous allons rencontrer les politiques, je le fais tant avec ma casquette Fesefa qu'avec celle du Collectif21. Parce que l'Education Permanente ne pourra bien se mettre en œuvre que si son cadre le permet. Ce qui revient à poser ces questions du passage du non marchand dans le marchand et des perspectives pour l'associatif.

3° - GRANDIR, JUSQU'OU? SE TRANSFORMER, COMMENT? OÙ PLACER LE CURSEUR ENTRE MILITER, RÉSISTER ET SE PROFESSIONNALISER?

Regards croisés: Farah Ismaïli: « questionner le sens et renforcer le débat politique dans les équipes » - Pierre Verberen: « Être plus éphémère et plus radical »

BIS: La taille et la forme des associations sont-elles à questionner dans cette idée d'évoluer pour mieux répondre aux besoins?

Farah Ismaïli: **La question devrait être posée aux publics. La forme et la taille que va prendre, à un moment donné, tel ou tel collectif ou association, va**

dépendre du thème et du public avec lequel il travaille. Tout dépend de l'objet social autour duquel on veut travailler, et surtout des besoins exprimés autour de cette question. Si on privilégie un seul mode, une seule voie sur une autre, on risque d'abandonner des pans de la société. L'action directe par exemple, du type « désobéissance civile », abandonne les publics: celles et ceux qui en font ont globalement le temps, les moyens et sans doute moins à perdre que d'autres. Et comment faire de l'action directe sans être, au préalable, conscientisé sur sa propre condition et sur le monde dans lequel on vit? Le rôle de l'Education Permanente, avant même toute transformation sociale, est déjà de créer des lieux de rencontres, d'émancipation individuelle et collective. Chacun à son niveau.

P. Verberen: Les enjeux de taille sont vraiment importants parce qu'une partie du secteur associatif est en train de mourir dans des mauvaises conditions de travail, dans un isolement. **S'ils pouvaient se regrouper pour trouver des capacités de bien-être plutôt que de devoir regarder sur quels quartiers ils vont en fonction des subsides à prendre...**

BIS: Regrouper davantage les forces entre elles, une piste à suivre?

Farah Ismaïli: Parfois, les personnes ne se retrouvent pas dans la manière dont une thématique est défendue et viennent avec une autre approche pour pouvoir être entendues. **Est-ce qu'il faut, pour autant, les rassembler? Non, je pense que ce sont des voix différentes qui s'expriment différemment.** C'est le cas notamment de toutes ces nouvelles associations et collectifs féministes qui ne se retrouvent pas dans le féminisme traditionnel, qui portent, entre autres, plus d'attention à la question de l'intersectionnalité.

BIS: pour faire vivre la diversité, les minorités...

Farah Ismaïli: Dans un brouhaha généraliste, certaines inégalités peuvent parfois être noyées, certaines spécificités peuvent ne pas être assez entendues. **Je**



pense que leur faire une place est important, la pluralité est importante. A un moment donné, la parole qui est légitime et qui s'exprime sur l'espace public est caractéristiquement blanche. **Si on fusionne tout, les mêmes rapports de force risquent de s'exprimer dans des associations de grande taille.** Là où le tissu associatif est fort, local, le côtoisement des uns et des autres – ces espaces de dialogue, de rencontres – sont essentiels. Et parfois, il leur arrive de se mettre ensemble autour d'enjeux communs. Par exemple, lors de la venue d'Angela Davis en Belgique⁹, militante afroféministe américaine, toute une série de collectifs féministes aux expressions différentes se sont réunis pour préparer l'événement et débattre ensemble.

BIS: Regrouper n'est pas toujours synonyme de fusionner. (lire p. 42) Mutualiser des services tels que la comptabilité, les ressources humaines pourrait peut-être constituer une opportunité pour mieux travailler ensemble?

P. Verberen: Si je suis absolument favorable à la mutualisation, je pointe le manque de réflexions à ce jour sur cette question centrale: « **comment garder le contact avec ce qu'on a mutualisé?** ». Quand on mutualise des supports entre associations, que ce soit des services informatiques, RH, de la comptabilité – ce qui touche aux finances de l'asbl! – ce qui semblait ne pas être en lien avec le cœur du métier touche, en réalité, à la question même de l'identité. Ce n'est jamais rien! Si on ne s'avoue pas cette perte de contact avec ce qui est mutualisé, chacun veille uniquement à préserver son identité et la mutualisation devient un trou noir. Il faut d'abord penser le projet avant de parler support, au risque que la mutualisation se réduise à un jeu de dupe.

Farah Ismaili: Il s'agirait de veiller, selon moi, à ne pas **chercher uniquement des compétences techniques, complète-**

ment déconnectées d'un terrain, mais de les inclure dans les débats politiques et philosophiques liés à l'objet social de l'asbl. C'est là le rôle de la direction d'offrir un espace **où tout le monde est concerné par les questions politiques. Le militantisme doit pouvoir se vivre à tous les niveaux et dans toutes les fonctions:** que l'on fasse de la comptabilité ou du secrétariat, ces métiers concourent aux missions de l'association. **Cette reconnaissance politique de certaines fonctions au sein de l'associatif manque,** selon moi. Je ne suis pas favorable à l'auto-gestion – très compliqué, personne ne prend le leadership, horizontalité difficile – mais **pour les prises de décision dans les matières politiques de la vie associative, il faut essayer d'avoir un fonctionnement transversal.** Tout le monde se reconnaît alors dans les décisions qui sont prises et, en tant que direction, on peut déléguer pour se recentrer sur son métier.

BIS: Réfléchir à cette question du sens de son action avec l'ensemble des travailleurs?

Farah Ismaili: Oui, la **division des métiers nous éloigne des valeurs fondamentales de l'association.** Aujourd'hui, le personnel administratif n'est souvent plus inclus dans les réunions d'équipe entre formateurs et animateurs, là où se discute le cœur des missions. Pour justifier ses dossiers, c'est pourtant essentiel d'en comprendre les enjeux! Quitte à les embêter parfois, j'explique tous les enjeux du secteur à mes travailleurs! (rires).

BIS: Alors, jusqu'à quel point grandir pour mieux répondre aux besoins?

P. Verberen: La taille peut être un moteur de développement. Par exemple, au CPAS de Bruxelles-Ville, par exemple, je peux m'asseoir sur une multitude de services qui me permettent, en moins d'un an, de mettre en place un service de santé mentale de 25 personnes. **Par contre, la taille n'est nullement, au départ, un vecteur de créativité! Et, à une certaine échelle, elle ne permet plus la militance.** Arrivé à une certaine taille, les

formes d'engagement doivent changer. Imaginez le front anti-expulsion à 2000! C'est difficile de lutter contre toutes les violences du système à partir de grosses structures. C'est compliqué d'être dans la sincérité de l'hyper-contestation à partir d'un certain nombre. Et c'est pourtant absolument nécessaire d'avoir des « fous du roi » qui rappellent qu'il y a des problèmes pour lesquels on n'a pas encore trouvé la solution...

BIS: Une piste à retenir pour aller dans la bonne direction?

F. Ismaili: Je reconnais qu'aujourd'hui certaines associations s'essouffent parce qu'elles ne prennent plus le temps de s'interroger sur leurs modes d'action, la raréfaction de leurs publics, la défection de leur Conseil d'Administration ou encore sur la perte de sens des travailleurs dans leur travail. Aujourd'hui, en Education Permanente, cette **autoévaluation des actions est devenue une obligation: tous les 5 ans, les associations doivent réfléchir à cette question qui fait mal:** « la thématique que je poursuis depuis 10 ans, est-elle toujours porteuse de sens? Voire porteuse tout court? ».

P. Verberen: Posons-nous la question: « **de quoi est-on propriétaire?** » et arrêtons de vouloir systématiquement pérenniser toutes les nouvelles initiatives! Actuellement, ni en tant que service public ni en tant qu'associatif, nous ne sommes suffisamment engagés, nous n'avons pas la radicalité nécessaire. Je suis à la fois inquiet et confiant. Inquiet parce que je trouve qu'on ne va pas dans la bonne direction – actuellement, les endroits où les luttes sont censées s'articuler sont des lieux de cooptation narcissique –, mais confiant parce qu'il reste de l'espoir. Il y a encore moyen de réorienter la trajectoire, que ce soit sur le plan environnemental ou sur le plan social. Mais il est vraiment temps de passer à autre chose!

⁹ Angela Davis à Bruxelles: « L'unité dans la lutte est capitale, certaines différences peuvent devenir notre ciment », dans le quotidien La Libre, 26/04/2022